



**UNION SYNDICALE DES DOUANES ET DROITS
INDIRECTS**

FORCE OUVRIÈRE

Compte-rendu de la réunion DI/syndicats du 14/04/20

1 / Point RH :

Au 13 avril 2020 (état simplifié pendant le week-end) :

- 66 agents en activité (PPA, CODT)

Au 10 avril 2020 (derniers chiffres complets) :

- 112 présents

- 300 à domicile

- 195 ASA Surv pour baisse d'activité

- 2 quatorzaines en AG/OPCO et 13 en surveillance

- malades du COVID : 5 en OP/CO et 6 en SURV

Point avec la cellule de crise :

- gestion RH : pas de réunions programmées à ce jour en la matière (peut-être en juin : mutations, promotions). L'agenda social a été remanié.

- la DG et les OS souhaitent pouvoir consulter les dossiers en rapport avec les situations personnelles des agents

2 / Volet surveillance :

Est posée la question du renforcement des mesures pour les unités de la surveillance, notamment en matière de port du masque.

Le DI indique qu'un avis de la médecine de prévention a été rendu sur l'activité des EMC. Un nettoyage des chiens est préconisé car une contamination est possible.

Point sur les dotations de masques : la doctrine actuelle amène à doter la surveillance en priorité, pour les agents qui font des contrôles LCF. S'il n'est pas possible d'avoir des masques, les équipes ne doivent pas partir en contrôle.

Le respect des gestes barrière est de rigueur pour les autres, mais le port du masque est facultatif.

La difficulté est que la dotation de masques sur le Grand-Est est insuffisante à ce jour. Nous attendons une dotation au profit du MINEFI, avec une répartition pour la Douane et par interrégion à terme, en plus du stock déjà réparti.

Sur initiative de la DR de Strasbourg, une association fabrique des sur-masques en plastique, sorte de visière qui se porte en complément du masque (qu'elle ne remplace pas). Cette visière peut se

nettoyer. L'objectif étant de pouvoir doter chaque agent d'une visière. Elles vont être commandées par la DI aujourd'hui, mais nous ne connaissons pas les délais.

On se concentre toujours sur la gestion des PPA. Nous n'avons pas plus d'instruction du ministère de l'Intérieur quant à leur tenue à ce jour. Dans l'attente de la circulaire du Ministère de l'Intérieur, le DI maintient sa position d'une tenue non H24 des PPA.

3 / Volet opérations commerciales :

Il y a des importations complexes à traiter en matière d'équipements sanitaires à l'heure actuelle.

A noter : pas moins de 8 avions ont été annulés à BMA. Depuis la réquisition des masques, par la Préfète de la région Grand Est, dimanche dernier, l'importateur a détourné le trafic à Marseille.

Point sur le bureau de Nancy : un statut et un numéro d'EA ont été délivrés ce matin à un opérateur livrant de l'alcool pour la fabrication de gel hydroalcoolique. Le principe du cautionnement a été expliqué à l'opérateur. Cependant, le temps de la mise en place, les envois seront traités par des consignations en attendant la mise en place de la caution définitive.

Le DI nous informe qu'il y a eu, en quatre semaines, 10 555 déclarations de douane avec BAE pour importations de masques et de matériel de sanitaire ou de protection.

La semaine passée, pour libérer plus rapidement, le BPSE a fait procéder à des photographies des marchandises par les opérateurs afin de faciliter et d'accélérer les contrôles. Cette façon de procéder a ainsi permis de dédouaner rapidement 40 000 masques, qui ont obtenu le BAE ce matin.

4 / Volet questions diverses :

Il est demandé que soit étudiée la question du risque routier après un service.

Il est précisé que, concernant les taxis, il est important de procéder régulièrement à la liquidation de la détaxe car cela leur donne une bouffée d'air à l'heure actuelle. Certains ont même appelé les services pour les remercier.

La prochaine conférence est prévue vendredi prochain à 10h15.